

Annexe : Complément et/ou Modification du Règlement du Conseil Honoraire sur le Code d'Éthique

No n.	À propos	Règlement de l'ISC d'Indonésie			
		Numéro 2 de 2007	Numéro 1 de 2011	Numéro 4 de 2016	Numéro 5 de 2018
1.	Le sujet a gouverné	Le conseil d'administration et le commissaire aux comptes (Article 1)	Le conseil d'administration, le commissaire aux comptes et les autres praticiens de l'ISC (Article 1)	Le conseil d'administration et le commissaire aux comptes (Article 1)	Le conseil d'administration et le commissaire aux comptes (Article 1)
2.	Définition du Conseil	Choisi par la Chambre des Représentants et inauguré par décret présidentiel (Article 1)	Choisi par la Chambre des représentants après examen du Conseil des représentants régionaux et inauguré par décret présidentiel (Article 1)	Choisi par la Chambre des représentants après examen du Conseil des représentants régionaux et inauguré par décret présidentiel (Article 1)	Choisi par la Chambre des représentants après examen du Conseil des représentants régionaux et inauguré par décret présidentiel (Article 1)
3.	Définition des normes d'audit financier de l'État	v (Voir article 1)	X	X	X
4.	Portée des audiences de la Commission	Mise en œuvre des devoirs et des autorités (Article 1)	Détermination des politiques d'audit, fonctions du secrétariat général, rôles de soutien et autres questions qui devaient être tranchées par l' ISC (Article 1)	Détermination des politiques d'audit, fonctions du secrétariat général, rôles de soutien et autres questions qui devaient être tranchées par l' ISC (Article 1)	Détermination des politiques d'audit, fonctions du secrétariat général, rôles de soutien et autres questions qui devaient être tranchées par l' ISC (Article 1)

No n.	À propos	Règlement de l'ISC d'Indonésie			
		Numéro 2 de 2007	Numéro 1 de 2011	Numéro 4 de 2016	Numéro 5 de 2018
5.	Définition des auditions du Conseil	√ (Voir article 1)	X	√ (Voir article 1)	√ (Voir article 1)
6.	Définition des suspects signalés	X	√ (Voir article 1)	√ (Voir article 1)	√ (Voir article 1)
7.	Définition de la décision du conseil honoraire	X	√ (Voir article 1)	√ (Voir article 1)	√ (Voir article 1)
8.	Définition des autres praticiens au sein de l'ISC	X	√ (Voir article 1)	X	X
9.	Mandat exercé par le membre du conseil parmi les professionnels et académiciens	3 années (Article 10)	1 an avec renouvellement unique (Article 4)	2 ans et 6 mois (Article 4)	2 ans et 6 mois avec renouvellement unique (Article 4)

No n.	À propos	Règlement de l'ISC d'Indonésie			
		Numéro 2 de 2007	Numéro 1 de 2011	Numéro 4 de 2016	Numéro 5 de 2018
dix.	Exigences pour les membres du conseil parmi les praticiens et les académiciens	Au moins 35 ans (Article 11)	Au moins 50 ans (Article 5)	Au moins 50 ans (Article 5)	Au moins 50 ans (Article 5)
11.	La présence d'une équipe ad hoc pour cas particulier	X	√ (Voir article 10)	√ (Voir article 12)	√ (Voir article 15)
12.	Heure spécifiée pour tenir les audiences	X	14 jours ouvrables (Article 23)	14 jours ouvrables (Article 23)	X
13.	Nombre de quorum pour la décision du Conseil	3 membres (Article 28)	4 membres (article 29)	4 membres (Article 30)	4 membres (Article 33)

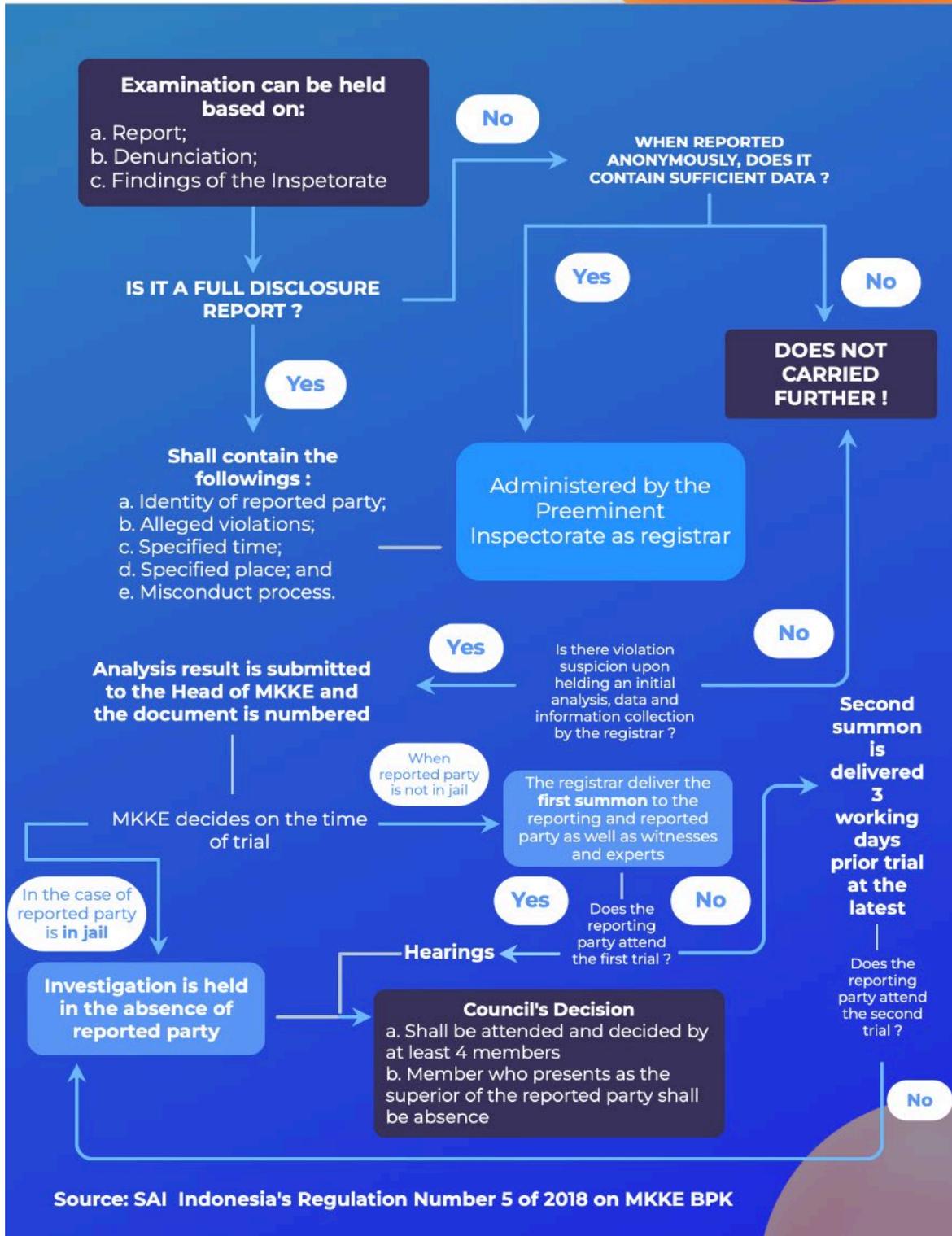
No n.	À propos	Règlement de l'ISC d'Indonésie			
		Numéro 2 de 2007	Numéro 1 de 2011	Numéro 4 de 2016	Numéro 5 de 2018
14.	Décision du Conseil	3 types : a. Rejeter la réclamation b. Il n'est pas prouvé que le suspect a enfreint le code d'éthique c. Il est prouvé que le suspect a enfreint le code d'éthique (article 29)	2 types : a. Il n'est pas prouvé que le suspect a enfreint le code d'éthique b. Il est prouvé que le suspect a enfreint le code d'éthique (Article 30)	2. les types: a. Il n'est pas prouvé que le suspect a enfreint le code d'éthique b. Il est prouvé que le suspect a enfreint le code d'éthique (Article 31)	2. les types: a. Il n'est pas prouvé que le suspect a enfreint le code d'éthique b. Il est prouvé que le suspect a enfreint le code d'éthique (article 34)
15.	Composition des membres du Conseil	5 personnes: a. 3 personnes du conseil d'administration de l'ISC b. 1 personnes de professionnel c. 1 personnes de l'académicien (article 10)	5. personnes: a. 3 personnes du conseil d'administration de l'ISC b. 1 personnes de professionnel c. 1 personnes de l'académicien (Article 3)	5 personnes: a. 2 personnes du conseil d'administration de l'ISC b. 1 personne de professionnel c. 2 personnes de l'académicien (Article 3)	5 personnes: a. 2 personnes du conseil d'administration de l'ISC b. 1 personne de professionnel c. 2 personnes de l'académicien (Article 3)
16.	Serment du Conseil	X	X	√ (Voir article 6)	√ (Voir article 6)
17.	Détails sur le type de rapport de soupçon sur le code d'éthique	X	X	√ 2 types : a. Divulgarion complète b. Anonyme (article 21)	√ 2. les types: a. Divulgarion complète b. Anonyme (article 22)

No n.	À propos	Règlement de l'ISC d'Indonésie			
		Numéro 2 de 2007	Numéro 1 de 2011	Numéro 4 de 2016	Numéro 5 de 2018
18.	Type de preuves acceptables	X	X	√ 6 types : a. Lettre; b. de témoin ; c. Données ou informations ; d. Déclaration de l' expert ; e. Déclaration du déclarant ; et/ou f. Déclaration de la personne signalée (article 25)	√ 6. les types: a. Lettre; b. de témoin ; c. Données ou informations ; d. Déclaration de l' expert ; e. Déclaration du déclarant ; un/ou f. Déclaration de la personne signalée (Article 28)
19.	Serment pour le signalement et les parties signalées, les témoins et les experts	X	X	√ (Voir article 25)	√ (Voir article 27)

No n.	À propos	Règlement de l'ISC d'Indonésie			
		Numéro 2 de 2007	Numéro 1 de 2011	Numéro 4 de 2016	Numéro 5 de 2018
20.	En cas d'absence au premier procès, la lettre de convocation suivante sera reçue par la partie signalée avant le procès.	1 jour ouvrable (Article 27)	1 jour ouvrable (Article 27)	3 jours ouvrables (Article 28)	3 jours ouvrables (Article 30)
21.	La présence d'une troisième convocation	X (Voir article 27)	√ (Voir article 27)	√ (Voir article 27, au plus tard 1 jour avant le procès)	√ (Voir article 30, au plus tard 1 jour avant le procès)
22.	L'examen par contumace a lieu après	2 convocations (Article 27)	3 convocations (Article 27)	3 convocations (Article 27)	3 convocations (Article 30)
23.	Quorum aux audiences du Conseil pour l'inauguration de la décision du Conseil	X	X	√ au moins 6 membres du conseil d'administration de l'ISC (article 34)	X



INVESTIGATION PROCEDURE ON CODE OF ETHICS VIOLATIONS IN THE SAI OF INDONESIA



Source: SAI Indonesia's Regulation Number 5 of 2018 on MKKE BPK